



Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys de Trot

## PARCE QUE L'UNION FAIT LA FORCE, ADHÉREZ !

### Le mot du Président

Entraîneurs, drivers, jockeys et gérants d'écuries de course, le Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys au trot a pour mission de vous représenter au Ministère de l'Agriculture pour le rapprochement des branches (nouvelle loi Macron), les statuts de nos professions, les mesures de bien-être animal et pour la défense de notre modèle économique parfois menacé par les décisions du Ministère du Budget.

Le SEDJ porte la voix de ses adhérents auprès de nos instances du Trot pour tout ce qui régit nos courses et impacte directement les professionnels, que ce soit par les évolutions du code des courses et son application, les programmes ou les services et informations délivrés par Le Trot. Il a également vocation à vous défendre dans les négociations avec les partenaires sociaux pour l'évolution de la convention collective et

pour la gestion de régime de mutuelle. Enfin, il intervient dans les écoles d'apprentissage afin d'adapter les formations aux attentes des entraîneurs et en adéquation avec les évolutions sociétales et ses nouvelles contraintes.

Le rôle du SEDJ, c'est aussi d'informer ses adhérents sur toutes les modifications de réglementation sur le code du travail, sur la fiscalité ou au niveau sanitaire via notre site web et nos réseaux sociaux. Nous recueillons et transmettons les doléances pour faire évoluer le système dans l'intérêt commun. Nous conseillons à nos adhérents des avocats et des techniciens spécialisés en relation avec notre secrétariat.

Vice-Président depuis plus d'une dizaine d'années, je prends aujourd'hui la nouvelle gouvernance du SEDJ, à la suite de la démission de Thibault Lamare, dont je tiens à saluer l'implication sans faille et le travail effectué. J'ai souhaité remanier l'équipe du bureau afin d'optimiser

nos actions : Mathieu Mottier participe à la Commission code et programmes, Bertrand Lefèvre celle du Studbook et Julien Raffestin est en charge de l'agrément des licences. Je souhaite aussi solliciter davantage nos représentants régionaux afin de pouvoir renforcer notre maillage au sein des Conseils des Chevaux, MSA et Chambres d'Agriculture.

Afin de peser dans la balance pour la représentation de nos métiers, il nous est indispensable de fédérer un nombre très important d'adhérents au Syndicat. C'est par une voix forte et représentative que notre action sera efficace dans la gestion du quotidien de nos entreprises. Adhérez !

**Stéphane Meunier**  
Président du SEDJ

[www.sedj.fr](http://www.sedj.fr)



## BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné,

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

Ou SOCIETE \_\_\_\_\_

N° SIRET \_\_\_\_\_

Né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Profession (\*) \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_

Demeurant à \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_

Portable \_\_\_\_\_

Fax \_\_\_\_\_

Adresse E-mail \_\_\_\_\_

Déclare adhérer au SYNDICAT NATIONAL DES ENTRAÎNEURS, DRIVERS & JOCKEYS DE CHEVAUX DE COURSES AU TROT EN France.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

→ Chaque année une facture au titre de renouvellement de votre adhésion vous sera envoyée.

\* préciser la nature de votre licence S.E.C.F. :

- Autorisation d'entraîner
- Entraîneur Public ou Entraîneur Particulier
- Jockey ou Driver

**MEMBRE ACTIF** : Cotisation annuelle 80 € par chèque bancaire ou par virement à l'ordre du SEDJ.

Domaine de Grosbois – Cour du Manège - 94470 Boissy St Léger

☎ : 01 45 69 65 38 - Mail : [contact@sedj.fr](mailto:contact@sedj.fr)

N°SIRET : 509 006 284 00012